



**Contact : Ville d'Echirolles**

**Porteur du projet : Renzo Sulli, Maire et Conseiller Général**

**Tel : 04.76.20.64.92**

**Titre : Agenda 21 de la Ville d'Echirolles – du projet à la mise en œuvre : 170 actions pour le développement durable**

### **Introduction**

En mars 2000, la ville d'Echirolles, lauréate du deuxième appel à projet du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, s'engage dans une démarche d'Agenda 21 local et l'intègre au programme politique de 2001. L'Agenda 21 d'Echirolles est aujourd'hui dans sa phase de mise en œuvre.

### **1/ L'approche globale du développement durable dans le projet :**

Trois ans de travail en concertation aboutissent en mars 2004 à un plan de 170 actions, déclinées en douze thèmes : Accès à l'information et participation à la vie de la Cité - Maîtrise de l'énergie et utilisation des énergies renouvelables et locales - Transports alternatifs à la voiture et mobilité - Préservation de la ressource en eau - Préservation du patrimoine naturel et des espaces verts - Réduction des déchets et propreté des espaces publics - Prévention des risques majeurs - Aménagement urbain - Développement économique - Equité sociale et solidarité - Le développement durable à travers l'éducation, le sport et la culture - Solidarité internationale.

Le succès de la démarche Agenda 21 repose sur la mobilisation des acteurs internes (agents municipaux) et externes (société civile). Pour ce faire, la ville a mis en place toute une batterie d'instruments de gouvernance particulièrement propices à la réussite du projet (diagnostic des actions municipales, enquêtes, formation des services, information des citoyens, diagnostic élaboré par les citoyens, communication du plan d'action).

L'Agenda 21 s'inscrit en cohérence avec les instruments de planification territoriale adoptés par la ville: le Grand Projet de Ville et le PLU.

<b>Evaluation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
-------------------	----------	----------	----------	----------

### **2/La gouvernance :**

- Le diagnostic des actions municipales (octobre 2000 – Janvier 2001) : une vingtaine d'entretiens avec les élus, les responsables de services, les partenaires de la collectivité, ainsi qu'une analyse documentaire ont permis d'évaluer 144 actions municipales selon des critères de développement durable.

- Les enquêtes (mai – juin 2001): 515 Echirollois interrogés par téléphone, 1000 questionnaires aux entreprises pour cerner leurs préoccupations et leurs attentes.

- La formation des agents (juin – décembre 2001): 26 séances de réflexion collective organisées par métier autour d'une question : « En quoi la préoccupation pour le développement durable peut-elle modifier ou intervenir sur les conditions dans lesquelles vous exercez votre métier ? ».

- Le diagnostic du territoire élaboré par les 180 habitants du Forum 21 (septembre – décembre 2001). Une charte de fonctionnement a été définie fixant les objectifs du Forum, le rôle des participants, les modalités de prise de parole, le calendrier ... Plus de 300 propositions ont pu ainsi être présentées en séance plénière le 10 juin 2002 par le Forum 21. C'est sur cette base que l'Agenda 21 d'Echirolles a été construit. Pour passer « du dire au faire », des ateliers-actions ont été définis en 2003. 15 projets d'actions portés par 60 habitants ont vu le jour.

- La rédaction et la publication du plan d'action (2004) : 170 actions ont été définies pour 3 ans à partir

du diagnostic des 144 actions municipales et des propositions issues du Forum. L'Agenda 21 a été publié en deux versions en mars 2004 (version technique et version grand public).

- Le lancement d'une démarche d'évaluation participative en 2004 avec la création d'un atelier évaluation composé d'une vingtaine de personnes volontaires (élus, agents communaux, habitants).

Evaluation	1	2	3	4
------------	---	---	---	---

### **3/ La mobilisation des acteurs et des partenaires :**

De nombreux partenaires financiers et techniques sont associés à la démarche Agenda 21: - Rhônalpénergie-Environnement (assistant en maîtrise d'ouvrage), Stratorial Conseil (réalisation du diagnostic interne et enquêtes), CNFPT et Sibenson Environnement (formation des agents), Conseil régional Rhône-Alpes, Conseil général de l'Isère et Métro de Grenoble (financements). Par ailleurs, de nombreux acteurs contribuent aux actions : l'Agence locale de l'énergie, la DRIRE, la Metro, le Conseil général, les commerçants, les chambres consulaires, habitants...

Le bureau d'études retenu pour l'organisation des travaux d'évaluation (construction d'indicateurs) est La Calade.

Evaluation	1	2	3	4
------------	---	---	---	---

### **4/ Le caractère novateur de la démarche :**

Du diagnostic à la mise en œuvre concrète, l'Agenda 21 d'Echirolles s'appuie sur la construction collective. Cette approche est actuellement appliquée au dispositif d'évaluation. Il s'agit, à notre connaissance, d'une démarche unique en France à l'échelle d'une collectivité locale.

Evaluation	1	2	3	4
------------	---	---	---	---

### **5/ Les acquis effectifs :**

Quelques actions illustrent la mise en œuvre opérationnelle de l'Agenda 21.

- L'engagement de la ville dans un projet européen INTERREG (Franco-Suisse), REVE JURA-LEMAN (REseau de Villes pour une politique de l'Energie durable dans l'Arc Jurassien et le Bassin Lémanique) : réalisation d'une installation solaire, renouvellement du système de chauffage, réalisations de diagnostics thermiques, démarche HQE, ...

- La définition d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) pour les services municipaux (74 abonnements transports en communs aidés à hauteur de 50% par la mairie, dont 2 interurbains (8,5 % des agents), 145 demandes de vélos en 2003-2004 (16% des agents), 84 vélos attribués en 2003-2004. Pour cette action, la ville est lauréate du prix Vélo d'or 2003.

- L'introduction de critères environnementaux, équitables et éthiques dans les approvisionnements alimentaires, avec en particulier des « repas biologiques » dans les établissements scolaires

- La réalisation d'un cahier de recommandations HQE (22 cibles ont été définies) destiné à tous les constructeurs et les promoteurs des les ZAC du nouveau centre-ville.

Evaluation	1	2	3	4
------------	---	---	---	---

### **Commentaires :**